



Les aides aux stagiaires des écoles des Douanes : la solidarité au cœur de l'École Nationale des Douanes de Tourcoing et de l'École Nationale des Douanes de La Rochelle

La Mutuelle des Douanes, Votre mutuelle d'action sociale et solidaire, a toujours à cœur de cibler ses aides aux populations les plus fragilisées et de les soutenir concrètement. Elle a donc mis en place un dispositif complet à destination des stagiaires dans les écoles des douanes afin de les accompagner au plus près de leurs besoins.

Aide aux stagiaires

Une fois par an, selon la période de stage et pour favoriser le retour des stagiaires dans leur famille durant un week-end ou durant un congé annuel inclus dans la période de stage, les agents des Douanes en formation initiale dans l'une des deux écoles, peuvent percevoir une aide financière.

Pour les agents ayant passé le concours en métropole :

- versement d'une indemnité kilométrique pour un trajet en train ou en voiture.
- prise en charge de 80 % du prix du billet d'avion aller/retour en classe économique pour les agents habitant la Corse.

Pour les agents habitant dans les DOM-COM :

- prise en charge de 80 % du prix du billet d'avion aller/retour en classe économique pour les agents ayant passé le concours dans les DOM-COM.

Pour en bénéficier, l'agent des Douanes en stage doit établir sa demande de participation aux frais de transports sur le document prévu à cet effet. Il remettra ensuite son dossier complet au président du comité Mutuelle des Douanes de son école en y joignant un justificatif de domicile (lieu de destination), un RIB et les originaux des billets pour les trajets en avion.

Secours exceptionnel « Ecoles des Douanes »

Ce secours est destiné aux adhérents de la Mutuelle des Douanes et aux fonctionnaires des Douanes non mutualistes, stagiaires externes ou internes, en formation initiale, générale ou technique, qui rencontrent des difficultés financières dans l'une des situations suivantes :

- impossibilité de bénéficier d'un logement gratuit ou d'une indemnité de stage (stagiaire accompagné d'un conjoint qui n'est pas fonctionnaire des douanes avec ou sans enfant, famille monoparentale),
- obligation d'avoir une double résidence pendant la scolarité, sans la possibilité de bénéficier d'un logement de l'Agrenad et avec une indemnité de stage éventuelle qui ne compense pas intégralement le surcoût du double loyer,

Les personnes concernées peuvent demander une aide financière sur étude du dossier, au cas par cas.

Pour en bénéficier, l'agent des Douanes en stage peut s'adresser directement au président du comité Mutuelle des Douanes de son école.

INSTALL'PLUS

(Aide au logement en sortie d'école)

Une aide forfaitaire de 700 € par stage, en complément des dispositifs de l'action sociale ministérielle, peut être versée aux adhérents de la Mutuelle des Douanes, à la sortie du stage de formation initiale, générale ou technique, externes ou internes, et qui sont dans l'obligation de déménager de la résidence principale qu'ils avaient avant la formation en raison du lieu d'affectation de sortie de stage.



Pour en bénéficier, l'agent des Douanes doit en faire la demande auprès du président du comité Mutuelle des Douanes de son école ou auprès du président du comité Mutuelle des Douanes de sa direction d'affectation en y joignant les justificatifs du domicile avant le stage et la décision d'affectation e sortie de stage.

Aide aux stagiaires externes affectés dans les DOM

Une participation financière de 30 % peut être versée à l'adhérent Mutuelle des Douanes, stagiaire externe, qui a choisi une première affectation dans un DOM,

- sur le surplus bagage de l'adhérent Mutuelle des Douanes et
- sur les billets d'avion aller, classe économique, des membres de la famille (conjoint, concubin, pacsé et enfant).

Pour en bénéficier, l'agent des Douanes doit en faire la demande auprès du président du comité Mutuelle des Douanes de son école ou auprès du président du comité Mutuelle des Douanes de sa direction d'affectation en y joignant la décision d'affectation en sortie de stage et les factures du surplus bagage et des billets d'avion.